

# CHALLES *Infos*

4 novembre 2020 - n°5

CHALLES-LES-EAUX



## AUTOMNE RECONFINÉ

Depuis le 17 octobre, notre commune comme l'ensemble du territoire est placée en état d'urgence sanitaire. Nous vivons une période difficile d'un

point de vue sanitaire, avec la deuxième vague de l'épidémie, et sécuritaire, avec une série d'attentats odieux qui touchent les Français. Notre population est meurtrie et inquiète. Le plan Vigipirate a été porté le jeudi 29 octobre au niveau le plus élevé « Urgence attentat ».

Depuis le 30 octobre, nous devons nous re-confiner, dans une organisation certes différente du printemps dernier, mais néanmoins difficile à vivre, pour tous, à la veille des fêtes de fin d'année.

Le pic de la maladie sera présent en Savoie dans 15 à 20 jours selon les autorités sanitaires. Nous avons pris toutes les dispositions

pour maintenir le fonctionnement de nos services, en assurant les conditions de sécurité pour le public et les agents. Notre école, notre crèche, notre relais d'assistantes maternelles, les services d'accueil de la mairie, les services techniques, la police municipale fonctionnent. Nos parcs restent ouverts. Les équipements sportifs restent accessibles uniquement aux scolaires. **Notre marché alimentaire hebdomadaire est maintenu.**

Le port du masque est obligatoire dans tout l'espace public jusqu'à nouvelles directives préfectorales. Une cellule de crise se tient régulièrement en mairie. Le conseil municipal a pu se tenir ce mercredi 4 novembre.

Je m'adresse à tous les Challésiens, même si les décisions sont difficiles à mettre en oeuvre, y compris dans notre commune : **le sérieux de notre comportement nous permettra de sortir des contraintes liées à cette pandémie.**

Je vous encourage dans cette voie. Une attention particulière doit être portée aux personnes isolées et malades. Certaines activités économiques et commerciales de notre commune doivent fermer. Même avec des adaptations comme des livraisons, leur viabilité est parfois mise en danger. **N'oublions pas nos commerces de proximité, maintenant et après le déconfinement.**

Nous pensons également à toutes les associations dont les activités sont suspendues. Nous restons à votre écoute pour faire le point afin d'apporter le soutien et les encouragements en fonction de chaque situation.

En cas de difficultés, n'hésitez pas à contacter la mairie.

**Prenez soin de vous et des autres. Soyons tous solidaires.**

Josette Remy, Maire.

## HOMMAGE À DANIELE D'AGOSTIN, retour sur une vie bien remplie au cœur de notre commune



**Danièle d'Agostin**, de son nom de jeune fille Arbet, native de Challes-les-Eaux, avait 68 ans.

Elle nous a quittés le 9 octobre 2020 dans un combat inégal contre la maladie. Elle avait trouvé la force de dépasser beaucoup d'épreuves, mais la dernière aura eu le dernier mot.. Danièle a marqué 25 ans de la vie communale par son implication et son dynamisme jovial durant quatre mandats aux côtés de Daniel Grosjean depuis 1995,

puis de Josette Remy en 2018, et a été réélue en 2020. En charge tour à tour de la jeunesse et de la vie associative, elle s'était beaucoup investie plus récemment dans le projet de l'Espace culturel Bellevarde.

Danièle, c'était aussi des décennies d'amitiés et d'engagement, un collectif de jumelage avec Godiasco Salice Terme, le Comité des Fêtes, l'art floral, la chorale des Canards Sauvages, Challes Culture Loisirs, le Forum des associations de septembre, le

syndicat intercommunal de la jeunesse du canton, le festival de musique Cajun de 2007 et 2009, le Club du Prieuré de nos voisins de Saint Jeoire Prieuré, le souvenir français, et encore bien d'autres participations.

Les Challésiens sont particulièrement attristés par son départ, qui laisse un grand vide dans le cœur de chacun et dans notre vie communale. L'équipe municipale adresse ses sincères condoléances à ses enfants, Frédéric et son épouse, et Carine, et ses deux petites filles, Linda et Olivia.

Notre commune s'associe également à la douleur de tous ceux qui ont récemment perdu un être cher, et nous avons au nom de tous les habitants des pensées chaleureuses particulières pour Yvette Colin, conseillère municipale, et Patrick Esteve, Conseiller

Délégué, dont les mères sont décédées récemment.





## NOS SERVICES SOCIAUX





### ACCOMPAGNEMENT DU RECONFINEMENT :

Il est conseillé à toutes les personnes fragiles de s'inscrire en mairie. C'est une démarche proposée sur la base du volontariat, elle est gratuite. Nos élus et services maintiendront le contact avec les habitants qui en ont besoin : 04 79 72 80 91

 Le Centre Communal d'Action Sociale est animé par Marie-Christine Lopez - Mairie : 04 79 72 80 91 [mc.lopez@challesleseaux.net](mailto:mc.lopez@challesleseaux.net) Une permanence en mairie est maintenue tous les vendredis matins.

 Le Centre Public d'Action Sociale vous aide à trouver une assistante sociale, une sage-femme, une infirmière, une puéricultrice – Contact : 04 79 44 53 50 – 53 rue de la république – 73000 – Barberaz

 Le CLIC—Centre Local d'Information et de Coordination aide pour toutes les questions concernant les seniors Contact : 04 79 85 79 60 – 116 rue Sainte Rose – 73000 – Chambéry

 Caisse d'Allocations Familiales : la permanence locale vous reçoit lundi et jeudi de 14h à 16h – Contact : 04 79 72 89 39 – place de l'église – 73490 – La Ravoire

**LIVRAISON DE REPAS A DOMICILE :** Des traiteurs assurent le portage des repas à domicile, notamment :  
**Oucedon :** 04 79 44 48 36 – Commande : 07 67 03 40 01  
**Vacavant :** 04 79 65 10 69

### RAPPEL HORAIRES OUVERTURE AU PUBLIC MAIRIE

Nous vous demandons de privilégier le téléphone, les passages en mairie doivent être réservés aux démarches urgentes.

@ **Courriel :** [mairie.challes-les-eaux@wanadoo.fr](mailto:mairie.challes-les-eaux@wanadoo.fr)

f **Page facebook :** Challes-les-Eaux

globe **Site internet :** <http://www.ville-challesleseaux.fr>

📞 **Téléphone mairie :** 04 79 72 80 91

📢 **Panneau lumineux :** entrée de ville, en face du forum

**Panneau d'affichage légal :** en façade de mairie

**Heures d'ouverture au public**

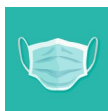
Lundi : 14h à 17h

Mardi et mercredi : 9h à 12h - 14h à 18h – jeudi : 14h à 18h

Vendredi :

9h à 12h - 14h à 17h

Samedi : 9h à 12h



### PORT DU MASQUE :

Le port du masque de protection est étendu sur tout le territoire de la Savoie pour toute personne de plus de 11 ans jusqu'au 01 décembre 2020, de 6h à 21h, sauf exceptions précisées par l'arrêté P073-2020-0290.

**Masques junior :** une centaine de masques en tissu faits par nos couturières ont été distribués en mai avant le premier déconfinement, aux familles qui en ont exprimé le besoin. En juin, ceux de la Région ont été donnés aux CM2 partant pour le collège. Le directeur d'école et l'accueil de la mairie tiennent à disposition des masques lavables pour les enfants qui ont des problèmes d'approvisionnement.

**L'application des gestes barrières, par tous, y compris la prudence dans l'espace privé est essentielle pour sauver des vies.**

### RAPPEL ÉGALEMENT DE LA NÉCESSITÉ DE MAINTENIR LA VIGILANCE ET LES GESTES-BARRIÈRES

Face à cette situation de progression de l'épidémie, l'application des mesures barrières et des gestes de bon sens, par tous, est essentielle :

- ▶ Se laver très régulièrement les mains avec de l'eau et du savon
  - ▶ Respecter une distance d'au moins 1 mètre entre les personnes et limiter les contacts non nécessaires
  - ▶ Porter un masque grand public quand la distance d'un mètre n'est pas respectée, quand c'est obligatoire, ou quand une situation est à risque (lieux très fréquentés, espaces clos, rassemblements familiaux...)
  - ▶ Protéger systématiquement ses proches notamment les plus âgés et les plus à risque en respectant strictement les mesures barrières
  - ▶ Saluer sans se serrer la main et sans embrassades.
- Pour toute question liée au Covid-19 : un numéro vert est accessible 7j/7 : **0 800 130 000**

### TEST COVID

Si vous avez des doutes, contactez votre médecin pour effectuer un test. Et confinez-vous sans contact.



La pharmacie du forum propose des tests sérologiques rapides de détection des anticorps, dits IGG et IGM. Ils sont réalisés sur place, et leur résultat est délivré en 10 mn. Ce ne sont pas des prélèvements nasaux, qui sont réalisés par les infirmières et les médecins. La pharmacie vend des thermomètres frontaux sans contact. Face à l'épidémie grandissante, évitez les déplacements inutiles. La pharmacie propose aux personnes les plus fragiles de les livrer. Les commandes peuvent être effectuées par internet sur [www.pharmacie-challes-les-eaux.fr](http://www.pharmacie-challes-les-eaux.fr)  
04 79 72 86 49



**Téléchargez TousAntiCovid**  
Soyez alerté et alertez les personnes en cas d'exposition à la Covid-19

### APPLICATION TOUS ANTI-COVID : FACE À L'ACCÉLÉRATION DE L'ÉPIDÉMIE, CASSER LES CHAÎNES DE TRANSMISSION DE LA COVID-19 EST PLUS QUE JAMAIS INDISPENSABLE.

L'application **TousAntiCovid**, lancée par le Gouvernement le 22 octobre 2020, vise à faciliter l'information des personnes qui ont été en contact avec une personne testée positive à la COVID-19 et à accélérer leur prise en charge, en addition de l'action des médecins et de l'Assurance Maladie. TousAntiCovid fait partie d'un éventail de services numériques complémentaires qui s'intègrent dans la stratégie sanitaire « Tester-Alerter-Protéger ».

**Tester : DépistageCovid de Santé.fr** est une carte géolocalisée des lieux de prélèvement des tests RT-PCR qui facilite l'accès au dépistage Covid-19 près de chez soi. Les utilisateurs y trouvent les coordonnées.

**Attestation de déplacement :** l'application propose un lien, ou <https://media.interieur.gouv.fr/deplacement-covid-19/>

## ENFANCE JEUNESSE

**CRÈCHE :** La commune a mené un gros chantier de rénovation de la toiture et de l'étanchéité durant l'été qui a permis d'améliorer l'accueil de nos enfants. Une 2ème phase de travaux est en cours qui concerne l'organisation des volumes intérieurs.



**RAM :** Le Relais d'Assistants Maternelles des communes de Challes, Saint Jeoire-Prieuré et Barberaz a accueilli sa nouvelle responsable, Roselyne Millioz.

Le RAM est un service gratuit qui est proposé aux parents-employeurs et aux assistantes maternelles. Cette structure fonctionne avec une responsable qualifiée, dont la mission est d'informer, conseiller et échanger aussi bien avec les parents que les assistantes maternelles. Le RAM propose également des ateliers éducatifs d'éveil, musique, activités manuelles, etc... Ainsi que des conférences à destination des parents et des assistantes maternelles.

L'accueil des parents et des assistantes maternelles qui désirent des renseignements ou qui rencontrent une difficulté dans la mise en place de ce mode de garde se fait actuellement et uniquement sur rendez-vous au 07 79 39 09 64 ou [ram@challesleseaux.net](mailto:ram@challesleseaux.net)



**CANTINE :** L'accueil méridien des enfants se poursuit en cette période. Notre commune a organisé entre le 24 septembre et le 02 octobre une enquête de satisfaction ludique auprès de 174 écoliers qui fréquentent la cantine. Pour 88% d'entre eux, il apparaît que les repas sont bons et chauds. La commune a pu échanger avec le prestataire afin d'apporter quelques points d'amélioration mentionnés dans le sondage.

**HOMMAGES DES ENSEIGNANTS ET DES ÉLÈVES :** Les enseignants de Challes ont rendu hommage le 2 novembre à Samuel Paty, enseignant assassiné le 19 octobre, et les classes de l'école élémentaire ont eu un échange pédagogique sur la liberté d'expression.

## NOTRE VIE DEMOCRATIQUE

**NOTRE ACTION MUNICIPALE** se poursuit. Le dernier conseil municipal s'est réuni le 4 novembre à huis-clos dans la salle du conseil, dans le respect des gestes-barrières, pour garantir la distanciation.

Les élus ont voté la nomination de Solange Plaisance, adjointe en charge de l'urbanisme et de Stéphanie Grunenwald, conseillère déléguée à la vie associative.

Contact : [s.grunenwald@challesleseaux.net](mailto:s.grunenwald@challesleseaux.net)

**LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES** se sont déroulées dimanche 27 septembre 2020. En Savoie, deux sièges de sénateurs étaient à pourvoir. Les 15 grands électeurs de Challes étaient convoqués pour procéder à ce scrutin majoritaire à deux tours. Mme Martine Berthet (LR) et M. Cédric Vial (DVD) ont été élus au second tour.

### 1ER BUDGET CITOYEN DE LA SAVOIE

Proposez vos idées pour agir sur notre territoire : le Département offre aux adultes, jeunes de plus de 10 ans, associations...etc de proposer des projets pour la Savoie dans la limite de 50 000€ pour une réalisation dans les 2 ans (amélioration cadre de vie, actions culturelles, citoyennes...)

[www.savoie.fr/web/sw\\_55880/1er-budget-citoyen-de-la-savoie](http://www.savoie.fr/web/sw_55880/1er-budget-citoyen-de-la-savoie)

## ENVIRONNEMENT



**LE WORLD CLEAN UP DAY** a tenu ses promesses avec une grande participation, et la présence active beaucoup de jeunes.

**Stop aux mégots :** Des milliers de mégots ont été ramassés. Un mégot pollué à lui seul 500 litres d'eau et met environ 2 ans à se disloquer. Ce sont des milliers de mégots qui jonchent le sol de nos villes et finissent dans les caniveaux et donc dans le lac du Bourget. Challes n'échappe pas à ce fléau. Les services de la mairie ramassent eux-mêmes quotidiennement quantité de mégots jetés au sol, parfois inatteignables avec la balayeuse. Ne pas jeter son mégot par terre est un acte citoyen.



### LE RUCHER PÉDAGOGIQUE COMMUNAL :

#### Notre miel de Challes 2020 a été récolté

Déclaration annuelle de ruches : Du 1er septembre au 31 décembre. La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue. Elle participe à la gestion sanitaire des colonies d'abeilles. Pour déclarer en ligne :

<https://www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr>



Serge Grange, apiculteur challésien expérimenté, partage ses connaissances depuis de longues années. Il a récolté 68 pots de miel sur le rucher communal, que nous distribuerons à nos grands-ânés à l'occasion des fêtes de fin d'année. Il existe plusieurs ruchers-écoles en

Savoie, et la formation est gratuite pour les adhérents du syndicat de l'apiculture. Pour tout renseignement :

Serge Grange 06 22 31 88 77



### NOS ABEILLES - LE SAVIEZ-VOUS ?

Il reste à cette époque environ 25 000 abeilles dans la ruche de notre verger communal ; l'été, elles y habitent à plus de 60 000, pour fabriquer entre 15 et 20 kg de miel (l'époque où on en sortait 40 kg par saison est révolue hélas, car il y a moins de fleurs et plus de maladies). Les ruches de Challes se préparent pour les grands froids. Serge Grange, les nourrit à l'automne avec du sirop et des huiles essentielles pour les préparer pour l'hiver.

### QUIZZ : TESTONS NOS CONNAISSANCES

1. Est-ce que toutes les abeilles peuvent piquer ?
2. A quelle distance de sa ruche une abeille peut-elle voler ?
3. Quelle distance une abeille parcourt-elle pour fabriquer 1 kg de miel ?
4. Quelle est la température dans la ruche ?
5. Quelle est la capacité de reproduction d'une reine ?
6. Quelle est la durée de vie de nos abeilles ?

*La réponse à vos questions en fin de bulletin.*



## POUR NOTRE BIEN-ÊTRE ET L'ENTRETIEN DE NOTRE CORPS :

La rénovation du parcours-santé du plan d'eau a débuté, avec l'installation de 3 espaces « fitness » dédiés au renforcement musculaire, à l'endurance et aux étirements, ouverts à tous, dès 14 ans, pour les experts autant que pour les novices, et accessibles pour certains par les personnes à mobilité réduite. Ils seront précieux pour notre maintien en bonne forme.

## NOTRE SÉCURITÉ

### Voir et être vu

Attention ! la baisse de la luminosité qui accompagne le passage à l'heure d'hiver crée un pic d'accidentalité pour les piétons notamment de 17h à 19h. Pour tous les usagers de la route, piétons, automobiles ou cyclistes, l'important est donc de redoubler de vigilance mais aussi de se rendre visibles.

Voici quelques conseils élémentaires pour voir et être vu pendant vos promenades quotidiennes :

**Piétons :** Pensez à rester visibles en portant un accessoire réfléchissant (brassard, autocollants sur le sac à dos...) ou des vêtements de couleur clair

**Cyclistes / Motards :** Vérifiez votre éclairage et portez des accessoires rétro-réfléchissants.

**Automobilistes / Cyclomotoristes :** Allumez vos feux, adaptez votre vitesse. Ralentissez à l'approche d'un passage protégé et respectez la priorité aux piétons

### Offre « coup-de-pouce vélo » :

Vous avez décidé de ressortir votre vieux vélo du garage pour aller travailler, faire vos courses ou bien faire de l'exercice ? Pour vous aider à le remettre en marche, le site [coupdepoucevelo.fr](http://coupdepoucevelo.fr) vous met en lien avec des réparateurs agréés et vous propose jusqu'au 31 décembre 2020 une aide financière de 50€ pour sa réparation ainsi que des conseils pour votre remise en selle.

Cette mesure fait partie du programme *Coup de Pouce Vélo* lancé par le ministère de la Transition écologique et solidaire, en partenariat avec la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB), afin d'encourager l'usage du vélo comme moyen de transport, notamment depuis le déconfinement.

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14049>

## CULTURE- SPECTACLES



Les directives gouvernementales ont contraint notre commune à refermer ses espaces de spectacles, le cinéma, la médiathèque. Le spectacle de théâtre « Diantre » de la Troupe du Châtonnay programmé à l'Espace Bellevarde le 21/11 sera reporté en 2021. A la médiathèque Samivel, le retrait de documents est possible sous forme de « drive » aux horaires indiqués sur le site <https://www.lebouquetdesbibliotheques.fr/challesleseaux>



### A vos appareils : Confinés #2

Pour immortaliser vos moments de vie durant la période des fêtes, décorations, repas, lumières... la commission Culture et Animation met en place un défi photo-concours : « L'hiver en confinement ! »

Un lot sera remis à la meilleure photographie de chaque catégorie, jeunesse et adulte. Un montage sera réalisé avec les photos adressées sur [communication@challesleseaux.net](mailto:communication@challesleseaux.net) et publié sur nos médias.

## SERVICE URBANISME

Le service urbanisme reçoit exclusivement **sur RV** les lundis et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 16h et le mercredi matin de 9h à 12h.

**Architecte-conseil :** Un architecte consultant est à votre disposition pour vous aider dans vos projets et vos démarches avant le dépôt de votre demande (service gratuit), sur RV les troisièmes jeudis matins de chaque mois - tél : 04.79.72.80.91



### SOUVENIR

Les cérémonies de commémoration du 11 novembre 2020 se feront au monument aux morts avec un maximum de 6 représentants.

### OFFICE DE TOURISME

L'office de tourisme a fermé pour la période hivernale le 30 octobre 2020. Il rouvrira le 31 mars 2021. Pendant la période hivernale, les services et informations continuent.

<https://www.chambery-tourisme.com/>

### COMMERCES

**Nous sommes tous essentiels pour eux. Achetons à proximité de chez nous dans nos petits commerces, chez ceux qui sont ouverts ou par commande/retrait.**

Sont autorisés à ouvrir tous les commerces dits essentiels. Nous partageons les craintes et le sentiment d'injustice des petits commerçants et restaurateurs de notre commune qui ne peuvent pas accueillir leurs clients et nous leur adressons toute notre solidarité et notre sympathie dans ces temps difficiles.

Les maires ne disposent pas à ce jour de la compétence juridique pour décider de l'ouverture de tel ou tel commerce fermé par l'État pendant l'état d'urgence sanitaire.

L'ensemble des secteurs faisant l'objet de fermetures administratives peuvent bénéficier d'aide de l'état via le fonds de solidarité. Les autres mesures sur <https://www.savoie.gouv.fr/>

**Fleurs :** La boutique « Côté Fleurs » du Carré des Sources fermée provisoirement pour des raisons personnelles assure la livraison des bouquets pendant cette période, particulièrement pour les deuils. Tel 04 79 28 54 80 / 06 69 95 13 07

[nicolas.maucci@orange.fr](mailto:nicolas.maucci@orange.fr)

**Herbalife :** Bienvenue à Yann Guenin, notre nouveau commerçant, de l'Union des Commerçants, Carré des sources, place de la liberté. [yannguenin@free.fr](mailto:yannguenin@free.fr)

## ACTIVITÉS DE RESTAURATION ET VENTE DE BOISSONS

De même que nous encourageons l'achat de marchandises dans nos commerces, y compris en mode retrait (« click and collect »), beaucoup de restaurants de notre commune proposent des plats à emporter. Nous invitons nos habitants à se reporter aux Challes Infos 1, 2 et 3 qui précisent leurs coordonnées. Cette liste est mise à jour sur notre site internet et sur le panneau d'affichage tactile, sur la façade de la mairie.



### RÉPONSES AU QUIZZ



- 1 - Un abeille-mâle n'a pas de dard, elle ne pique pas.
- 2 - Une abeille peut voler à 6 km de sa ruche.
- 3 - Pour fabriquer 1 kg de miel, une abeille parcourt plus de 70 000 km, soit l'équivalent environ de 2 fois le tour du globe.
- 4 - Même en plein hiver, les abeilles maintiennent une température de 32° au cœur de leur ruche.
- 5 - Une reine pond 3 à 4 fois son poids en 24h.
- 6 - Les abeilles de notre rucher vivent 43 jours.